

Haute école de gestion & Tourisme
– EMBA en Innovation touristique –

Règlement dès volée 2013

Notation

1. Toutes les prestations de l'étudiant effectuées dans un CAS suisse sont notées dans l'échelle conventionnelle de 1 à 6, la note 6 étant la meilleure et la note 1 la moins bonne.
2. Toutes les prestations de l'étudiant effectuées dans un CAS français sont notées selon l'échelle française. Le système convertit les notes françaises en notes suisses selon la table de conversion en point 6.
3. Les notes des modules [unités de cours] sont exprimées au dixième de point.
4. Les moyennes des différents CAS sont les moyennes exprimées au dixième de point des différents modules qui composent le CAS. Les facteurs de pondération étant équivalents entre les modules d'un même CAS.
5. Echelle de notation suisse : (N = **Moyenne du CAS**, arrondie au dixième)

Echelle	Appréciations
4.0 <= N <= 6.0	Acquis
3.5 <= N < 4.0	Echec, remédiation possible
1.0 <= N < 3.5	Echec, module à répéter
	Echec définitif
EQ	Équivalence

6. Table de conversion des notes françaises :

Echelle suisse	6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5	1
Echelle française	18-20	16-17	14-15	12-13	10-11	9	7-8	6	5	4	1-3
ECTS	A	B	C	D	E	F	F	F	F	F	F

Validation

1. Un CAS est validé :
 - a. si la moyenne du CAS est \geq à 4.0

Remédiation

1. Tous les modules offrent la possibilité de remédiation en cas de note entre 3.5 et 3.9.
2. Les remédiations des CAS français ne sont gérées dans IS-Academia.

Répétition

1. En cas de répétition du CAS, un module ne peut pas être remédié.

Saisie

1. Toutes les notes sont saisies directement dans IS-Academia.
2. Les équivalences sont toujours saisies dans le contrôle des études. Lorsqu'un étudiant possède des EQ, nous l'inscrivons uniquement du côté examiné (inscription aux plans) pour permettre la saisie des EQ et éviter de déclarer des crédits ECTS.
3. Les notes sont saisies au dixième de point.

Bulletin

1. Les moyennes des CAS (numériques) sont reprises au niveau du CAS.
2. Les moyennes des modules sont visibles.
3. Les commentaires (cf. Echelle de notation) sont repris dans le bulletin dans une colonne « Commentaire ».
4. Les crédits ECTS possibles sont affichés.
5. Les crédits ECTS obtenus sont affichés en cas de réussite à un CAS.

Calcul

1. Le calcul d'une moyenne d'un CAS se fait de la manière suivante :

Cas : Sans remédiation

	Note	Crédits	Commentaire
CAS 2 – ...	5.5	12	Acquis
Module 1	5.7		
Module 2	5.4		
Module 3	5.4		

Calcul de la moyenne du **CAS 2 – ...**

$$\text{Arrondi } [(5.7 + 5.4 + 5.4) / 3] = 5.5$$

Cas : Avec remédiation

	Note	Crédits	Commentaire
CAS 2 – ...	3.5		Echec, remédiation possible
Module 1	4.0		
Module 2	3.3		
Module 3	3.3		

Calcul de la moyenne du **CAS 2 – ...**

$$\text{Arrondi } [(4.0 + 3.3 + 3.3) / 3] = 3.5$$

Si, après la/les remédiation/s, le candidat obtient une moyenne du CAS supérieure ou égale à 4.0, le CAS est réussi, sinon, le CAS est échoué est le candidat effectue une deuxième tentative pour l'ensemble du CAS.

Cas : Avec répétition

	Note	Crédits	Commentaire
CAS 2 – ...	3.5		Echec définitif
Module 1	4.0		
Module 2	3.3		
Module 3	3.3		

Calcul de la moyenne du **CAS 2 – ...**

$$\text{Arrondi } [(4.0 + 3.3 + 3.3) / 3] = 3.5$$

La remédiation n'étant pas permise en cas de répétition d'un CAS, le candidat est alors en échec définitif au CAS.

Règlement approuvé le

Signature :